

Recommandation de vaccination complémentaire contre les infections (méningites et infections du sang) à méningocoques du groupe C.

Les maladies d'enfance sont nombreuses. Il s'agit en général d'infections virales qui se manifestent surtout en automne et en hiver et qui provoquent de la fièvre, un rhume, de la toux, des diarrhées, des vomissements ou des boutons sur la peau. La plupart du temps, ces maladies sont bénignes et les complications sont très rares. Personne ne propose donc de vacciner contre ces maladies d'enfance sans gravité. Malheureusement, certaines maladies contagieuses sont beaucoup plus dangereuses; elles peuvent conduire à de graves complications ou être mortelles malgré les meilleurs traitements. Dans certains cas, il est possible de protéger son enfant de ces risques en apprenant à son système immunitaire à se défendre grâce à une vaccination. Les vaccins contiennent des morceaux de microbes, ou des microbes affaiblis ou tués, auxquels le corps réagit comme s'il s'agissait d'une infection naturelle en construisant ses défenses. Cet entraînement permet à l'organisme de se préparer en fabriquant des défenses capables de neutraliser les microbes dangereux – et d'éviter ainsi la maladie et ses complications. Chaque fois qu'un enfant est protégé contre une maladie contagieuse, il ne risque plus non plus de contaminer les autres enfants de son entourage. Ainsi, plus le nombre d'enfants vaccinés augmente, plus les maladies deviennent rares. La vaccination figure ainsi parmi les plus grands succès de la médecine préventive.

La vaccination contre les méningocoques du groupe C protège contre des infections pouvant être graves, voire mortelles.

Dans la population, environ 15 % des personnes portent des méningocoques dans le nez ou la gorge, sans être malades. Mais si ces bactéries traversent les muqueuses et envahissent le sang, elles peuvent provoquer de graves maladies. Les méningites purulentes ou les infections généralisées du sang (septicémies) à méningocoques font partie des maladies les plus graves, menaçant la vie. Les complications sont fréquentes lors d'une infection à méningocoques. Lorsque ces bactéries atteignent le sang, elles causent un état de choc entraînant la défaillance des organes vitaux et une mortalité de 10 %. Dans 20 % des cas surviennent des séquelles irréversibles (perte d'une partie d'un membre, paralysie, retard psychomoteur, surdité). Dans tous les cas, une hospitalisation immédiate avec traitement antibiotique est essentielle.

Il existe plusieurs types de méningocoques. En Suisse, entre 2002 et 2012, les méningocoques du groupe C ont causé en moyenne 35 % des infections à méningocoques (23 à 61 % des cas selon l'année). Cela représente chaque année 10 maladies graves (méningite ou septicémie) chez des enfants âgés entre 1 et 4 ans et chez des adolescents de 15 à 19 ans.

Les infections dues aux méningocoques du groupe B, contre lesquels aucun vaccin n'est actuellement disponible en Suisse, sont responsables d'environ 50 % des cas (2002-2012 : 33-67 %).

D'autres types de méningocoques appartenant aux groupes A, W135 et Y, rares en Suisse, sont fréquents dans certains pays et sont à l'origine d'épidémies importantes dans les pays d'Afrique sub-saharienne (ceinture de la méningite). L'administration d'un vaccin protégeant contre ces groupes de méningocoques peut être indiquée avant un voyage.

Quel est le meilleur âge pour vacciner contre les méningocoques du groupe C ?

Les infections à méningocoques surviennent généralement avant 5 ans ou entre 15 et 19 ans. La première vaccination est donc recommandée entre 12 et 15 mois et la seconde entre 11 et 15 ans. Ce schéma offre à votre enfant la meilleure protection possible contre les infections à méningocoques du groupe C. Si le premier vaccin n'a pas été donné à 12 mois, il peut être rattrapé jusqu'à l'âge de 5 ans. Les adolescents non encore vaccinés peuvent l'être jusqu'au 20e anniversaire. Le vaccin conjugué ne protège pas contre les infections causées par les autres types de méningocoques.

Ne pas vacciner son enfant contre les méningocoques C lui fait courir certains risques.

Si vous choisissez de ne pas vacciner votre enfant contre les méningocoques du groupe C, il risque d'attraper un jour une méningite ou une septicémie due à ce groupe. Ces infections doivent être traitées à l'hôpital. Mais comme elles peuvent s'aggraver rapidement ou même causer la mort en seulement quelques heures, les meilleurs soins sont souvent trop tardifs pour éviter des séquelles à vie.

Les vaccins conjugués contre les méningocoques du groupe C.

Les vaccins conjugués sont fabriqués en attachant les sucres des capsules des bactéries à une protéine. Ils sont déjà efficaces chez les nourrissons et induisent une mémoire immunitaire qui prolonge la protection durant de nombreuses années. En Suisse, trois vaccins conjugués contre les méningocoques du groupe C (Meningitec®, Menjugate® et NeisVac-C®) sont enregistrés. Ils peuvent être administrés en même temps que les autres vaccins recommandés de base, mais à un autre endroit. L'efficacité de la vaccination est de 83 % à 98 % pour les enfants entre 1 et 4 ans et de 93 % à 96 % chez les jeunes de 11 à 18 ans. Les vaccins contre les méningocoques C contiennent un adjuvant à base d'aluminium qui augmente la réponse du système immunitaire, du phosphate d'aluminium (Meningitec®) ou de l'hydroxyde d'aluminium (Menjugate®, NeisVac-C®). Aucun ne contient de thiomersal (sel de mercure).

Effets indésirables des vaccins contre les méningocoques du groupe C.

Les vaccins conjugués ont été développés spécialement pour les nourrissons. Chez 1 à 4 enfants sur 10, ils peuvent provoquer un peu de fièvre, une irritabilité, une fatigue ou un manque d'appétit, ainsi que des réactions (rougeur ou tuméfaction douloureuse) au site d'injection. Si la fièvre dépasse 39,5°C, elle peut provoquer une convulsion fébrile. Il est donc important de contrôler la température après la vaccination d'un nourrisson. Les adolescents se plaignent souvent de douleurs dans les muscles ou de maux de tête après cette vaccination. Ces effets indésirables désagréables et passagers ne sont rien en comparaison des bénéfices d'une protection contre les méningocoques. D'autres problèmes ont été rapportés après cette vaccination, mais si rarement (1 par 100 000 à 1 par 1 000 000) qu'il est difficile de dire si le vaccin est en cause ou s'il s'agit d'une coïncidence. Il est important de savoir que ces vaccins ne surchargent pas le système immunitaire et qu'ils n'augmentent pas le risque de développer des allergies ou d'autres maladies plus tard dans la vie. Si un problème particulier vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Coût de la vaccination contre les méningocoques du groupe C.

Les bénéfices de cette vaccination sont considérés comme importants. Son coût est donc intégralement pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire.

Votre médecin vous recommande la vaccination contre les méningocoques C pour le bien-être de votre enfant.

La vaccination contre les méningocoques est conseillée à tous les enfants pour lesquels les parents souhaitent une protection optimale. Le risque d'une infection à méningocoques du groupe C est actuellement faible (environ 10 cas par an). Mais le risque d'en mourir reste élevé malgré les progrès de la médecine. Ce risque peut être pratiquement éliminé grâce à un vaccin efficace et bien supporté. Discutez du choix de faire vacciner votre enfant contre les méningocoques C avec votre médecin. Il saura vous donner des informations encore plus détaillées.

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat: septembre 2014

Tampon du médecin

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
Fax: +41 (0)58 465 50 58, e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

N° de commande: **311.273.f**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Programmes de vaccination et mesures de contrôle,
Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat: +41 (0)58 463 87 06, fax secrétariat: +41 (0)58 463 87 95
E-mail: ekif@bag.admin.ch, Internet: www.cfv.ch